REPUBLIQUE FRANÇAISE — LIBERTE - EGALITE - FRATERNITE

ELECTIONS LEGISLATIVES DE MARS 1967 — 8me CIRCONSCRIPTION DES B.-DU-RH.

FÉDÉRATION DE LA GAUCHE DÉMOCRATE ET SOCIALISTE



CANDIDAT

Jean MASSE

Député - Conseiller Général des B.-du-Rh.
Adjoint au Maire
Chevalier de la Légion d'honneur

SUPPLEANT

Paul PASQUINI

Conseiller Municipal



C'est l'heure du choix. Un choix essentiel, à double portée : il engage, en effet, votre avenir, et, également l'avenir de notre pays.

Vous allez avoir à décider, face à vous-même, devant l'urne, au cours des scrutins des 5 et 12 mars prochain du destin de la France. Ce destin restera-t-il lié à la précarité et aux seules vues d'un homme autoritaire (dont l'autorité au sein de la majorité, semble, d'ailleurs, se ternir) ? Ou, au contraire, se teintera-t-il, à nouveau, des couleurs de l'espérance : celles d'une véritable démocratie politique et économique moderne ?

Pour Jean MASSE, candidat de la Fédération de la Gauche Démocrate et Socialiste, et pour Paul PASQUANI, candidat suppléant, ce choix est fait. Depuis longtemps. Eux qui, durant toute leur vie de militants et d'élus, n'ont jamais cessé de se battre pour la défense de la démocratie.

Jean MASSE, 56 ans, marié, père de quatre enfants, vit depuis l'enfance à Château-Gombert, village implanté au cœur de la 8me circonscription. C'est dire que non seulement il connaît vos préoccupations, mais qu'il les partage aussi, profondément.

Candidat pour la première fois en 1945 au Conseil Général, sans cesse réélu par des majorités accrues, il gravit tous les échelons de l'Assemblée départementale grâce à la confiance qu'il sut gagner parmi ses collègues. N'a-t-il pas, en effet, assuré, pendant plusieurs années, la présidence de cette Assemblée !

Sur le plan de la Municipalité, Jean MASSE fut élu pour la première fois en 1947 et fut toujours réélu en tête de sa liste, patronné par M. Gaston DEFFERRE, dont il est un auxiliaire précieux et dont le député-maire a dit : **« Depuis 1962, date de son élection à la députation dans les Bouches-du-Rhône, Jean Masse est venu m'entretenir, chaque semaine, des problèmes de la population de sa circonscription. Et c'est bien là la preuve de son caractère, de son goût pour l'efficacité et de son dévouement ».**

Nous retrouvons Jean MASSE, cet homme d'action et de cœur dans sa fonction d'adjoint à la Voirie. C'est grâce à lui que des crédits importants ont été débloqués pour la remise à neuf de nombreuses artères de la Ville, effort qu'il était nécessaire d'entreprendre, pour faire face à une circulation toujours plus intense.

Sur le plan parlementaire, Jean MASSE fut élu pour la première fois en 1956, puis réélu en 1962. Il s'attacha, plus particulièrement, aux problèmes de l'Education nationale, du logement et à la défense des Rapatriés en ce qui concerne notamment l'amnistie. Ceux-ci se souviendront également de son éloquente intervention, lors des débats budgétaires à propos de l'indemnisation des biens.

Nul ne peut contester que Jean MASSE est d'un abord facile. Il estime qu'un élu doit conserver un contact permanent avec toutes les populations ; c'est, du reste, ce qu'il fait inlassablement, tant à Marseille, qu'à Plan-de-Cuques et dans toutes les communes du canton de Roquevaire, canton où il a pu notamment obtenir, en collaboration avec les maires, l'installation d'un émetteur de télévision.

Paul PASQUINI, suppléant sortant, est fort connu. Son long passé dans l'Administration municipale, l'a rompu aux questions communales. Il est respecté pour sa franchise, sa probité et sa fidélité à l'idéal qu'il défend depuis 40 ans. Il a apporté à Jean MASSE une collaboration sans faiblesse, puisée dans l'affection qui les unit.

Leur programme est celui de la Fédération de la Gauche Démocrate et Socialiste, dont voici les points essentiels :

UNE ÉCONOMIE DE PROGRÈS

— Un plan démocratique, discuté sur la base locale au niveau national,
— la sélection des dépenses d'équipement financées par l'Etat,
— la nationalisation des industries de l'Armement et de l'Espace.
— le relèvement de l'abattement de base pour l'impôt sur le revenu des personnes physiques payé essentiellement sur les salaires,
— la lutte contre la fraude fiscale,
— la détaxe des produits de consommation courante,
— la réforme des droits de succession au profit des héritages modestes.

UNE AGRICULTURE MODERNE

Une politique cohérente doit intégrer l'Agriculture dans l'économie générale pour assurer aux agriculteurs la parité des revenus.
Nous proposons :
— La recherche de nouveaux débouchés pour les produits agricoles par une politique de l'Europe, par l'élargissement du Marché commun,
— la hausse des revenus agricoles par la modernisation de la production,
— la réforme de la distribution et l'association de l'Agriculture aux industries alimentaires,
— l'exonération de l'impôt sur le revenu pour les petits exploitants.

LA PRIORITÉ DES PRIORITÉS A L'ÉDUCATION NATIONALE

Pour donner à la jeunesse l'égalité des chances dans la vie et lui apporter le droit d'un avenir heureux, il est indispensable de moderniser et de démocratiser l'enseignement, de développer la recherche scientifique.

Nous proposons :

— La prolongation de la scolarité obligatoire jusqu'à 18 ans ;

— La revalorisation de la fonction enseignante ;

— Le rétablissement de l'indépendance de l'UNIVERSITE ;
— Le développement des constructions scolaires, notamment pour les écoles maternelles et l'enseignement technique ;
— L'augmentation des bourses ;
— La gratuité de l'Enseignement avant et pendant la scolarité obligatoire ;
— Le respect de la laïcité de l'école est du devoir essentiel de l'Etat à l'égard de ses écoles.

LES BASES DE LA JUSTICE SOCIALE

— Le droit au travail exige le relèvement des salaires, traitements et retraites,
— La réduction progressive de la durée hebdomadaire du travail,
— La suppression des zones de salaires,
— Le droit au logement exige la construction de 600.000 logements par an, dont 350.000 logements sociaux,
— Le droit à la solidarité nationale exige, pour les handicapés, des activités et des crédits pour leur réadaptation,

— Pour les Victimes de la guerre et les Anciens Combattants, le respect du rapport Constant,

— Pour les rapatriés d'AFRIQUE DU NORD, une indemnisation fixée sur la base de la loi de 1946 relative aux dommages de guerre,

— Pour les personnes âgées, l'abaissement de l'âge de la retraite,

— Pour les familles, l'augmentation et l'unification des Allocations familiales.

— Pour la promotion de la femme.

LA PAIX DANS UN MONDE ORGANISÉ

La PAIX est le bien le plus précieux ; la guerre, le pire des maux.
L'arme atomique peut détruire l'humanité.
Nous proposons :
— La renonciation à la force de frappe atomique ;
— La reconversion à des fins pacifiques de l'industrie atomique d'armement ;
— Une action cohérente de la FRANCE en faveur du désarmement général simultané et contrôlé par la participation de notre pays à la Conférence de GENEVE ;
— La signature des accords de MOSCOU sur la cessation des essais nucléaires et la proposition d'un plan de désarmement progressif ;
— Une action énergique pour la construction d'une EUROPE des peuples garantie par l'élection, au suffrage universel, d'un Parlement européen ;
— Une action concrète de la France en direction du Tiers Monde.

VU, le Candidat

Imprimerie Spéciale du « Provencal », 30, rue Sainte - Marseille